

Règlement

Article 1: Société organisatrice

La société Les 4 saisons distribution, ci-après Les 4 Saisons distribution, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 880826755, dont le siège est situé 16, rue de la république Jarville la Malgrange, organise du 23/10/2023 au 20/11/2023, un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat sur le site <https://www.les4saisonsdistribution.com/>: Jeu de l'Avent, ci-après Grand Jeu de l'Avent.

Les modalités de participation au Jeu et les modalités de désignation des gagnants sont décrites dans le présent règlement (ci-après « le Règlement »).

Article 2 : Participation

La participation à ce jeu concours est ouverte aux personnes physiques résidant en France (Corse, départements - Région d'outre-mer et DOM TOM compris). Sont exclus les membres du personnel des sociétés ayant participé à l'organisation du jeu concours ainsi que les membres de leurs foyers (même nom, même adresse).

Les personnes refusant la collecte, l'enregistrement et l'utilisation des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires aux besoins de la gestion du Jeu seront éliminées.

La participation est strictement nominative et le participant ne peut en aucun cas jouer sous plusieurs pseudonymes, avec plusieurs adresses emails, et ce, quel que soit le nombre d'adresses électroniques dont il dispose ou pour le compte d'autres participants.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant.

Toute participation à ce Jeu doit obligatoirement respecter les conditions d'utilisation du présent règlement.

Toute participation non conforme aux caractéristiques énoncées ci-dessus ne sera pas prise en compte.

Article 3 : Modalités de participation

La participation à ce jeu est gratuite et sans obligation d'achat pendant la durée du concours : du 23/10/2023 au 20/11/2023

Le Jeu est accessible sur le site : <https://www.les4saisonsdistribution.com/>:

Pour participer au Jeu, le participant doit :

- Se rendre sur : <https://www.les4saisonsdistribution.com/>
- Compléter le formulaire d'inscription de l'opération en complétant les champs obligatoires
- Avoir pris connaissance et accepter le Règlement
- Doit se munir d'une boîte à pizza avec un numéro et le tampon « Jeu concours les 4 Saisons Distribution »
- Doit conserver la boîte pour preuve jusqu'au tirage au sort
- Doit être majeur pour récupérer son lot ou être accompagné d'un parent.

Pour chaque lot mis en jeu, un tirage au sort sera effectué fin Novembre.

Le Gagnant sera prévenu par un e-mail qui précisera les modalités de restitution du lot. Si un lot est refusé par le Gagnant, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas le réattribuer.

À tout moment, l'Organisateur se réserve la possibilité d'exclure de la participation du jeu concours tout Participant troublant le déroulement de l'opération (notamment en cas de triche ou de fraude).

Pour la participation au Jeu, il appartient au participant de bien s'assurer que les champs du formulaire sont renseignés correctement, et que notamment l'adresse électronique fonctionne normalement. Dans le cas contraire, le gain éventuel ne pourra pas être attribué. Il est notamment indiqué qu'aucune réclamation ne pourra être acceptée si le Participant a indiqué une information fausse ou invalide, ou si le Participant est empêché pour une quelconque raison de lire son courrier électronique.

Les Participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité par l'Organisateur, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participations reçues, mais pouvant éventuellement limiter cette vérification aux formulaires des gagnants potentiels. Toute mention fausse, incohérente ou contraire au présent règlement entraînera l'élimination immédiate de leur participation, l'annulation de leur gain éventuel et le cas échéant, le remboursement des lots déjà envoyés.

Les participants qui tenteraient de participer par des moyens tels qu'automates de participation, programmes élaborés pour des participations automatisées, utilisation d'informations, email, autres que ceux correspondant à leur identité et adresse et plus généralement par tous moyens non conformes au respect de l'égalité des chances entre les participants en cours de Jeu seraient automatiquement éliminés. L'Organisateur pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs.

Seront notamment exclus ceux qui, par quelque procédé que ce soit, tenteraient de modifier les dispositifs de Jeu proposés, notamment afin d'en modifier les résultats. Une même personne physique ne peut jouer avec plusieurs adresses email.

De manière générale, tout comportement abusif ayant pour conséquence une dénaturation du principe même du Jeu (méthodes, combines, manœuvres permettant de supprimer l'effet de hasard par exemple, ...), toute tentative de fraude ou de tricherie de la part d'un Participant entraînera la nullité de toutes ses participations.

Article 4 : Lots et attribution des lots

Les lots du Jeu sont attribués par instants gagnants pendant toute la durée du jeu.

Les lots à gagner sont les suivants :

- le lot n°1, (Quantité : 1, Valeur : 500 €)
- le lot n°2, (Quantité : 1, Valeur : 250 €)
- Lot N°3, (Lot de consolation, Valeur : 100€)

La valeur indiquée pour les lots correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation.

Les gagnants seront désignés après vérification de leur éligibilité au gain du Lot les concernant.

Les Participants désignés seront contactés par courrier électronique par l'Organisateur dans un délai de quinze (15) jours maximum.

Le Participant devra suivre les instructions de ce courrier électronique pour la restitution du Lot.

L'Organisateur se réserve la possibilité de remplacer le Lot annoncé par un Lot équivalent, c'est-à-dire de même valeur et de caractéristiques proches, si les circonstances l'y obligent.

Le Lot ne pourra donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Le gagnant ne pourra prétendre obtenir la contre-valeur en espèces du Lot gagné ou demander son échange contre d'autres biens ou services.

Dans l'hypothèse où le gagnant ne voudrait pas ou ne pourrait pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficier de tout ou partie du lot gagné, dans les conditions décrites dans le présent règlement, il perd le bénéfice complet du dit Lot et ne peut prétendre à quelconque indemnisation ou contrepartie. Le Lot sera quant à lui non remis en Jeu et l'Organisateur pourra en disposer librement.

Les gagnants du jeu autorisent toute vérification concernant leur identité. Toute indication erronée d'identité entraînera l'élimination de ceux-ci. De même, l'Organisateur se réserve le droit de poursuivre par tout moyen, toute tentative de détournement du présent règlement, notamment en cas d'informations erronées. Il ne peut y avoir qu'une dotation attribuée par personne pendant toute la durée du jeu (à raison d'un lot par gagnant : même nom, même adresse).

Par souci de respect de la confidentialité, la liste des gagnants ne pourra être communiquée à des tiers.

Cas d'une restitution du lot par voie postale

Les conditions d'envoi des lots sont régies par l'organisme en charge de la sécurité et du transport des lots et n'engagent pas la responsabilité de l'Organisateur.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable de l'envoi des dotations à une adresse inexacte du fait de la négligence du Gagnant.

Dans l'hypothèse où le Participant ne réclamerait pas son lot à La Poste où son colis aurait été placé en réception, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot. Les lots ne trouvant pas d'acquéreurs dans un délai de 15 jours consécutifs seront renvoyés par colis à l'Organisateur.

Article 5 : Responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable et aucun recours ne pourra être engagé contre lui en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...) privant partiellement ou totalement le gagnant du bénéfice de son gain.

L'Organisateur rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau Internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau.

Plus particulièrement, l'Organisateur ne saurait être tenu responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

L'Organisateur ne saurait davantage être tenu responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter ou à participer au Jeu du fait de tout défaut technique ou de tous problèmes liés notamment à l'encombrement du réseau.

L'Organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier, d'interrompre, de différer, d'annuler ou de suspendre l'opération si des circonstances exceptionnelles l'exigeaient, sans que sa responsabilité ne soit engagée de ce fait.

L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable des retards et/ou pertes du fait des services postaux ou de leur destruction totale ou partielle pour tout autre cas fortuit.

Toutes informations ou coordonnées incomplètes, erronées ou en violation au règlement, entraîneront la nullité de la participation et le participant concerné ne pourra donc pas être éligible au gain d'une des lots mis en jeu dans le cadre du Jeu.

Toute participation devra être loyale : il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de Jeu proposés, notamment afin d'en modifier les résultats.

Article 6 : Règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement.

Ce règlement peut être consulté pendant toute la durée du Jeu sur toutes les pages du jeu.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la désignation du gagnant.

Article 7 : Protection des données à caractère personnel

Pour participer au Jeu, les Participants doivent obligatoirement fournir certaines informations personnelles les concernant. Ces informations seront enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique. Le traitement de ces données est nécessaire à la prise en compte de cette participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution de la dotation.

L'Organisateur est susceptible, sous réserve du consentement explicite du Participant, d'exploiter et de communiquer lesdites informations à des partenaires dans le cadre d'opérations commerciales conjointes ou non, notamment pour des opérations de marketing direct.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, le Participant dispose d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données le concernant, utilisées par l'Organisateur et ses prestataires pour la gestion de son compte et son information sur les services ainsi que pour toute opération de marketing direct.

Le Participant peut s'opposer, dès la communication des informations à l'Organisateur, à ces opérations de marketing direct. Son consentement préalable pourra par ailleurs être requis pour certaines opérations de marketing direct réalisées par voie électronique notamment s'agissant des opérations offrant des informations sur les offres et services de partenaires.

Pour exercer ses droits, le Participant doit envoyer un courrier avec ses nom, prénom, et copie de sa pièce d'identité à :

{Les 4 Saisons Formation} {Grand Jeu de l'Avent} {16 Rue de la République 54140 Jarville-la-Malgrange}

L'Organisateur s'engage à répondre dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la réception de la demande. Ce délai pourra être prolongé de deux mois en raison de la complexité et du nombre de demandes.

Si le participant s'est abonné à des services d'information par courrier électronique il pourra également demander à ne plus recevoir les newsletters soit comme indiqué ci-dessus, soit en suivant les instructions figurant dans chacune de ces newsletters lorsqu'il les recevra.

Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation. Les participants peuvent, à tout moment, porter réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (CNIL : www.cnil.fr)

Article 8 : Propriété industrielle et intellectuelle

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le Jeu sont strictement interdites.

Tous les noms de produits ou les marques cités sont des noms de produits ou des marques déposés de leur propriétaire respectif.

Article 9 : Litiges

L'Organisateur tranchera souverainement, et dans le respect des lois, toute question d'application et/ou d'interprétation du présent règlement ainsi que toute question non réglée par celui-ci et qui viendrait à se poser à l'occasion du Jeu.

Toute question relative à l'interprétation juridique du présent règlement sera soumise au droit français. En cas d'action en justice, et seulement après avoir tenté de résoudre tout différend à l'amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.

Article 10 : Consultation du règlement

Un exemplaire du présent règlement est disponible et consultable pendant toute la durée du jeu.

Politique de confidentialité

<https://cncplay.com/p/I7OGWFKgpg>

Date de mise à jour : 19/11/2023

La société Les 4 saisons distribution, ci-après « l'Organisateur », immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 880826755, dont le siège est situé 16, rue de la république Jarville la Malgrange, organise du 23/10/2023 au 20/11/2023, un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat sur le site <https://www.les4saisonsdistribution.com/>: Jeu de l'Avent, ci-après Grand Jeu de l'Avent.

Les modalités de participation au Jeu et les modalités de désignation des gagnants sont décrites dans le présent règlement (ci-après « le Règlement »).

Dans le cadre de l'utilisation du Jeu Concours, la société est susceptible de collecter certaines informations personnelles vous concernant, dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et du règlement 2016/679/UE dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

La société est responsable du traitement des données personnelles vous concernant au sens de cette réglementation (Coordonnées du Délégué à la Protection des Données de :).

La présente Politique de confidentialité vous informe des modalités de collecte, de traitement, et d'utilisation de vos données personnelles et de vos droits en matière de protection de ces données.

Avant utilisation du Jeu Concours, veuillez lire attentivement la présente Politique de confidentialité.

1. Pour quelles finalités ces données sont-elles collectées ?

Le traitement a pour finalité la gestion d'un Jeu Concours permettant de gagner des lots, et, sous réserve de votre consentement préalable, l'envoi de newsletter portant sur la marque de la société les 4 Saisons Distribution .

Il permet à :

- La gestion du Jeu Concours : gestion des inscriptions et des participations au Jeu Concours ; détermination du/des gagnant(s) ; attribution de la/ des dotation(s) ;
- La gestion des identifications et authentifications liées à ces inscriptions/participations;
- L'envoi de communications administratives (par exemple un e-mail de confirmation lorsque vous vous inscrivez au Jeu Concours ou une notification concernant les mises à jour de notre Politique de confidentialité)
- L'envoi de messages promotionnels en phase avec vos attentes, sous réserve que vous ayez donné votre consentement préalable.
- L'élaboration de statistiques (de manière anonyme) sur l'activité du Jeu Concours et sur le nombre d'inscriptions ;

Outre les finalités pour lesquelles vous avez communiqué vos Données personnelles, nous pouvons également utiliser votre adresse e-mail pour vous envoyer des communications administratives (par exemple un e-mail de confirmation lorsque vous vous inscrivez au Jeu Concours ou une notification concernant les mises à jour de notre Politique de confidentialité).

2. Quelles catégories de données collectons-nous ?

2.1 Catégories de données traitées

- Nom
- Prénom
- Adresse mail

2.2 Source des données

Les données sont indiquées, par la personne souhaitant participer au Jeu Concours, sur le formulaire d'inscription en ligne.

Le consentement pour l'envoi de la Newsletter est recueilli via une case à cocher sur le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le Jeu Concours.

2.3 Données sur les mineurs de moins de 15 ans

Les services proposés dans ce jeu concours ne sont pas destinés à des mineurs de moins de 15 ans et par conséquent, nous ne collectons pas directement des données personnelles concernant des mineurs. Si nous nous rendons compte qu'un mineur tente d'accéder à nos services et de nous communiquer des informations le concernant, nous supprimerons ces données de nos dossiers. Si vous êtes le parent/tuteur légal d'un mineur qui nous a fourni des données personnelles, veuillez nous contacter afin que nous puissions supprimer ces données.

3. Cookies et autres traceurs

Ce Jeu Concours utilise des traceurs de suivi tels que les cookies, l'adresse IP ou les journaux d'événements, afin de collecter les informations suivantes : le type de navigateur et le système d'exploitation, la page de renvoi, le parcours de navigation à travers le site, et le nom de domaine du FAI, afin d'améliorer l'utilisation et la fonctionnalité de nos sites Internet, et de mieux comprendre la façon dont les visiteurs utilisent notre Jeu Concours, ainsi que les outils et services qui y sont proposés. Les technologies de suivi nous permettent d'adapter notre Jeu Concours à vos besoins personnels.

3.1 Que sont les cookies ?

Les cookies sont des petits fichiers installés sur votre appareil, qui remplissent différentes fonctions, et notamment vous permettent de naviguer entre les pages avec efficacité, se souviennent de vos préférences et, en règle générale, améliorent votre expérience.

Sous réserve d'obtenir votre consentement lorsque la loi applicable l'exige, nous utilisons des cookies afin d'améliorer l'utilisation et la fonctionnalité de notre Jeu Concours, et de mieux comprendre la façon dont les visiteurs utilisent nos médias numériques, ainsi que les outils et services qui y sont proposés. L'utilisation des cookies vous permet de gagner en fluidité lors de vos consultations et évalue vos déplacements sur notre Jeu Concours avec davantage de précision.

3.2 Quels sont les cookies utilisés sur le Jeu Concours et comment désactiver ces cookies ?

Certains cookies de ce Jeu Concours sont indispensables et essentiels à l'utilisation du Jeu Concours et à certaines de ses fonctionnalités (identification des gagnants par exemple).

D'autres sont utilisés afin d'établir des statistiques anonymes et volumes de fréquentation et d'utilisation du Jeu Concours.

A l'exception des cookies dits « essentiels », que vous ne pouvez pas désactiver, ces cookies peuvent être désactivés à tout moment via votre navigateur.

Nous vous informons toutefois que certains paramétrages que vous pourriez effectuer seront susceptibles de modifier votre navigation sur le Jeu Concours et vos conditions d'accès à certains services nécessitant l'utilisation de cookies.

3.3 Cookies tiers

L'utilisation de notre Jeu Concours peut entraîner l'installation de certains cookies émis par des tiers (société de mesure d'audience) qui ne sont pas contrôlés par nous. L'émission et l'utilisation de cookies par des tiers, sont soumises aux politiques de confidentialité de ces tiers.

3.4 Adresse IP

Une adresse IP est un numéro utilisé par les ordinateurs sur le réseau afin d'identifier votre ordinateur chaque fois que vous êtes connecté à Internet. Nous sommes susceptibles de garder en mémoire les adresses IP (protocole Internet) en vue notamment de : (i) résoudre certains problèmes techniques, (ii) préserver la sécurité de notre site Internet, (iii) limiter l'accès de notre Jeu Concours à certains utilisateurs et (iv) mieux comprendre la façon dont notre Jeu Concours est utilisé ;

Nous pouvons (ou un tiers en notre nom peut) collecter des informations sous la forme de journal d'événement qui enregistre l'activité de notre Jeu Concours et réunit des statistiques concernant les habitudes de navigation des utilisateurs. Ces entrées sont générées de manière anonyme et nous permettent de recueillir entre autres (i) le système d'exploitation et le type de navigateur d'un utilisateur, (ii) des informations concernant une session utilisateur (telles que l'URL d'origine, la date et l'heure de consultation de notre Jeu Concours, les pages consultées sur notre Jeu Concours, ainsi que leur durée de consultation) et (iii) d'autres données similaires concernant le parcours de navigation. Nous exploitons également les informations contenues dans les journaux d'événements dans le cadre de nos études internes de marketing et démographiques, afin de pouvoir améliorer constamment et personnaliser les services en ligne que nous vous proposons. Les journaux d'événements sont utilisés uniquement en interne et ne sont associés à aucun utilisateur en particulier.

4. Quelles Personnes sont concernées par ce traitement ?

Le traitement de données concerne uniquement les participants qui s'inscrivent au Jeu Concours via le formulaire et /ou celles qui ont accepté de recevoir la Newsletter.

5. A qui sont-elles transmises ?

Sont destinataires des données :

- Notre prestataire, éditeur du Jeu Concours
- 6. Combien de temps conservons-nous vos données personnelles (durée de conservation des données) ?
- Les données personnelles recueillies via le formulaire en ligne et nécessaires à la gestion du Jeu Concours sont conservées pendant treize (13) mois après la fin du Jeu Concours ;
- Les données personnelles nécessaires à l'envoi de newsletter (adresse email) sont conservées tant que la personne concernée ne se désinscrit pas (via le lien de désinscription intégré aux newsletters) ou, à défaut trois (3) ans à compter de la date de la collecte ou du dernier contact.

- Les cookies sont conservés pour une durée maximale de treize (13) mois.

L'ensemble de ces données pourront être conservées au-delà des durées de conservation prévues ci-avant en cas de litige et jusqu'à la fin dudit litige.

7. Quelles sont les mesures de sécurité mises en œuvre ?

s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires, pour préserver la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles recueillies sur le Jeu Concours afin d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, détruites ou que des tiers non autorisés y aient accès.

8. Quels sont vos droits ?

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, y accéder, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données personnelles.

8.1 Exercer ses droits

Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande auprès de :

- par e-mail :
- par courrier : , Mon jeu concours de l'avent 2023,

Afin de garantir la confidentialité des données et afin de nous assurer de votre identité, des éléments de preuves pourront vous être réclamés.

Nous nous engageons à répondre dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la réception de votre demande. Ce délai pourra être prolongé de deux (2) mois en raison de la complexité et du nombre de demandes.

Si vous êtes abonné à des services d'information par courrier électronique vous pouvez également demander à ne plus recevoir cette newsletter soit comme indiqué ci-dessus, soit en suivant les instructions figurant dans chacune de ces newsletters lorsque vous les recevez.

Pour toutes demandes d'information concernant la protection des données à caractère personnel, vous pouvez nous contacter selon les moyens et adresses mentionnés ci-dessus.

Vous pouvez, à tout moment, porter réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (CNIL : www.cnil.fr)